



## Papouasie-Nouvelle Guinée: Radicalité et modernité des luttes populaires

Par [Rémy Herrera](#)

Mondialisation.ca, 15 septembre 2008

[Centre tricontinental](#) 15 septembre 2008

Région : [Océanie](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#),  
[Économie](#), [Transnationales](#)



Territoire disputé hier entre puissances colonisatrices, la Papouasie-Nouvelle-Guinée fait aujourd'hui les frais d'un modèle de développement néolibéral qui tend à subordonner les intérêts des autochtones à ceux des multinationales. Phénomène trop peu connu à l'extérieur : la radicalité et la modernité des mobilisations populaires papouanes-néo-guinéennes qui s'opposent à la privatisation des terres communautaires.



Site du pipeline à Kutubu dans les Hautes terres au sud de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Photo: *Rowan Callick*, source: [Smh.com](#)

La Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) défraye rarement la chronique. Et lorsqu'ils en parlent, les médias dominants véhiculent souvent des préjugés d'un autre temps sur ses communautés indigènes « primitives » et insistent sur le climat de violence qui y règnerait, la corruption des élites locales et la faiblesse de l'État. Le mot « papou », venu des Moluques, ne signifie-t-il pas « sans père » – marquant l'absence de pouvoir centralisé – ? Moins connues sont les résistances anti-néolibérales de nombreux secteurs du peuple papouan-néo-guinéen. Ces dernières années, les mobilisations de militants associatifs, d'étudiants, de syndicalistes, de fonctionnaires, parfois même de soldats, ont explicitement désigné les bailleurs de fonds internationaux et l'Australie comme principaux responsables de la dégradation de la situation du pays, en s'opposant aux privatisations, et spécialement celles des terres communautaires.

### Peuplement et colonisation

La Papouasie-Nouvelle-Guinée comprend la partie orientale de l'île de Nouvelle-Guinée et des archipels (dont Bougainville), couvrant 462 000 km<sup>2</sup>. Les rapports rédigés sur ce pays de 6 millions d'habitants ne proviennent pas que d'anthropologues trouvant dans la richesse de ses formations sociales une inépuisable matière de recherches. Ils sont aussi le fait de transnationales, attirées par de toutes autres richesses : or et cuivre, pétrole, terres pour le café, le cacao ou les huiles. La question clé est l'attachement de ces populations à leurs terres, à l'origine de conflits parfois très violents avec les investisseurs étrangers, soutenus par l'État.

L'Europe « découvrit » la Nouvelle-Guinée au 16<sup>e</sup> siècle. L'Espagnol Ortiz de Retes lui donne son nom moderne en 1546, les autochtones lui rappelant ceux des côtes africaines du golfe

de Guinée. Au 17<sup>e</sup> siècle, les Pays-Bas revendiquent l'île. Les voyages de Cook en 1770 marquent l'intérêt porté par l'Angleterre pour ce territoire. Mais la colonisation réelle ne débute qu'en 1828, avec l'occupation du Nord-Ouest par les Hollandais. Au 19<sup>e</sup> siècle, des marchands - allemands au Nord, anglais sur la côte Sud-Est - pénètrent l'intérieur de l'île, attirés par les bois exotiques, les perles, le coprah.

Les rivalités entre puissances coloniales propulsent la colonisation de l'île par l'Australie. En 1883, les colons du Queensland annexent la partie sud-orientale, avant que l'affirmation des intérêts allemands en Océanie pousse Londres à en prendre possession un an plus tard. L'Allemagne riposte en annexant le Nord-Est. En 1885, les frontières entre Nouvelle-Guinée hollandaise à l'Ouest, territoires allemands nord-orientaux et Papouasie anglaise au Sud-Est sont tracées. Cette dernière partie est remise en 1906 à l'Australie, qui reçoit le mandat de la Société des Nations sur les territoires allemands (1921).

Les ruées vers l'or provoquent la conquête de l'intérieur dans les années 1920, tandis que les plantations coloniales de coprah et kapok se développent sur les côtes. En 1949, Nouvelle-Guinée et Papouasie sont réunifiées, et progressivement articulées à l'économie australienne comme son extension coloniale. C'est ce territoire qui accède à l'indépendance le 16 septembre 1975. L'héritage colonial reste lourd à porter, du fait du découpage artificiel du pays, sans consultation avec les peuples indigènes : l'île néo-guinéenne est toujours coupée en deux - West Papua (ex-Irian Jaya), à l'Ouest, étant indonésienne -, tandis que des tensions séparatistes secouent plusieurs îles mélanésiennes, en particulier à Bougainville, où elles ont même dégénéré en guerre « révolutionnaire ».

### Dépendance et néolibéralisme

Dès les années 1960, les investisseurs australiens avaient afflué, soutenus par Canberra et la Banque mondiale. Avec l'exploitation, à partir de 1972, de la mine de Panguna par la Bougainville Copper Ltd (BCL), filiale australienne du conglomérat Conzinc Rio Tinto basé à Londres, le cuivre et l'or sont devenus les premiers postes d'exportation de la PNG dès 1976. Cette année-là, la BCL annonçait les profits les plus élevés jamais enregistrés par une firme australienne. La PNG, dont l'État était actionnaire de la BCL, en tira jusqu'à la moitié de ses exportations et le cinquième des recettes budgétaires, avant la fermeture de la mine en 1989 (jusqu'à aujourd'hui !) et le début du conflit.

L'expérience de développement national fut de si courte durée en PNG que l'économie paraît être passée directement de la colonisation au néolibéralisme. La priorité absolue de l'État demeura la « sécurisation » de l'environnement des investissements étrangers : tentatives réitérées de réforme du régime foncier, assurance de non-expropriation, liberté des transferts de profits, privilèges fiscaux, suppression de droits de douane, infrastructures d'appui...

L'Australie est, de loin, le premier investisseur en PNG. Ses capitaux sont majoritairement présents dans les mines et l'énergie, à hauteur de 90%. Les trois quarts des exportations sont composés d'or, de cuivre et de pétrole, le reste provenant de l'agriculture (huiles de palme et coprah, café), la sylviculture (bois) et la pêche. Le Japon est désormais le deuxième partenaire commercial du pays, tandis que la Chine s'impose comme le troisième importateur. Mais la dépendance vis-à-vis des exportations de biens primaires explique en partie l'instabilité de la croissance économique, et sa faiblesse de long terme. Bien que la PNG dispose des troisièmes réserves aurifères de la planète, ses indicateurs sociaux sont parmi les plus bas.

L'espérance de vie est inférieure à 60 ans, le taux de mortalité infantile frôle les 80‰, on compte 7 médecins à peine pour 1000 habitants. En dépit de carences nutritionnelles parfois graves, les cas de malnutrition y sont pourtant relativement rares. L'une des raisons pourrait être l'accès de la population aux terres communautaires et le fonctionnement d'un système de solidarité fondé sur la redistribution du produit de cultures collectives de subsistance (wantok), qui amortit les effets dévastateurs de la crise et empêche la déchéance sociale. Ces réseaux de soutien traditionnels sont toutefois moins étroits en zones urbaines, où les liens sociaux ont tendance à se distendre. La pauvreté a ainsi augmenté en ville : près de 70% de la population y vivraient sous le seuil de pauvreté.

Face aux déséquilibres internes (finances publiques) et externes (balance des paiements et dette), le gouvernement engagea en 1989 un premier plan d'ajustement structurel, qu'il durcit en 1995, puis en 1999. Comme ailleurs, les réformes mises en œuvre consistèrent à réduire les dépenses publiques, geler les salaires, libéraliser les prix, privatiser les entreprises nationales, dévaluer la monnaie (kina), démanteler les barrières douanières, rendre attractif le territoire économique national pour les investisseurs étrangers. Mais c'est surtout le volet foncier de ces programmes, poussé en avant par le FMI et recommandant l'élaboration d'un cadre législatif relatif à l'enregistrement et à la division des terres, qui a suscité, depuis l'introduction du néolibéralisme, le mécontentement populaire le plus vif.

### Résistances populaires à la privatisation des terres

La stratégie néolibérale en PNG se trouve en fait freinée par l'ampleur des terres qui échappent au droit capitaliste et relèvent de systèmes ancestraux de propriété communautaire, bloquant l'essor du secteur privé. Car la terre n'y fait qu'exceptionnellement l'objet d'une appropriation privée. Les systèmes fonciers se fondent, non sur la propriété individuelle, mais sur l'usage indivis des sols. Leur propriété appartient aux communautés rurales qui y vivent, plus exactement aux lignages. Des responsables sont ainsi désignés pour exercer les droits coutumiers et pour prendre des décisions relatives aux sols.

Si les liens de parenté ouvrent en général droit à leur usage (pas forcément égalitaire), la participation à des travaux collectifs peut suffire à recevoir des parcelles à cultiver. L'individu à qui la terre est affectée devient un gestionnaire temporaire de la propriété de l'ensemble du lignage, sans en disposer librement, car il lui est impossible de la vendre, la louer ou en disposer en dehors du cadre coutumier. Cette affectation ne signifie pas l'octroi de droits exclusifs sur elle, mais détermine plutôt, par des règles spécifiques variant selon les groupes, toute une gamme de droits relatifs à l'usage des ressources qui en dérivent.

Ces droits d'usage posent bien sûr des problèmes aux autorités, notamment lorsqu'il s'agit de construire des ouvrages d'infrastructures. La solution en général adoptée consiste à verser des « compensations » aux propriétaires communautaires des sols (et des arbres). La terre est plus qu'une ressource naturelle, elle constitue le pilier de la subsistance des lignages et fonde l'identité et la cohésion des communautés. Le trait original, et paradoxal, de la PNG est que les terres collectives couvrent encore... 97% du territoire national !

Les systèmes traditionnels restent d'une extraordinaire vivacité, expliquant que la monétisation liée aux compensations ne les a pas nécessairement détruit, et en a même parfois dynamisé la reproduction élargie. Même si, dans de nombreux cas, l'enregistrement des sols conduit au « chacun pour soi », et malgré les pressions exercées par les transnationales et le FMI pour privatiser les terres, leurs droits de propriété éminents

continuent d'appartenir aux lignages. Phénomène suffisamment rare au Sud pour être souligné.

En théorie, toutes les transactions foncières doivent être effectuées par le biais de l'État, seul autorisé à acheter et à louer des terres communautaires. Mais en pratique, ce dernier ne préserve les droits coutumiers que là où il n'y a pas eu de ressources naturelles découvertes. Partout ailleurs, il s'empare du sol pour en céder l'exploitation au capital étranger, avec tout ce qui lui est attaché, au-dessus, les forêts, et au-dessous : le cuivre de Bougainville, où l'État papouan-néo-guinéen vint au secours de Rio Tinto et choisit la guerre contre les populations locales ; le cuivre de Ok Tedi dans les Star Mountains, fief de la transnationale australienne BHP ; l'or de Lihir, le plus vaste gisement aurifère du monde hors d'Afrique du Sud ; mais aussi le nickel de Madang ; et bien sûr le pétrole...

Face aux pressions des bailleurs de fonds pour la poursuite de l'enregistrement de terres, la position de l'État est ambivalente. En 1995, il cédait au diktat du FMI, puis retirait de l'agenda le volet foncier. En 2001, il constituait un groupe d'experts chargés de rédiger un projet de loi sur la privatisation des terres coutumières, avant de reculer à nouveau devant la révolte du peuple. Alternant après négociations sur le montant des dédommagements et répression des manifestants, il promeut l'essor de l'investissement des capitalistes étrangers, mais promet en même temps la protection légale aux indigènes.

Les résistances à la privatisation des terres en PNG n'ont cessé de s'amplifier au cours des dernières années. S'il demeure singulier, en ce qu'il retentissait sur un mouvement séparatiste et par la violence de l'agression subie par les communautés et leur environnement naturel, le cas du conflit de Bougainville a assurément ouvert une brèche dans laquelle se sont engagés depuis nombre de groupes pour faire valoir leurs droits auprès des transnationales et de l'État. Les « réformes » du statut des terres coutumières sont au cœur de la plupart des mobilisations populaires organisées dans le pays.

Ces résistances sont bien plus que des crispations sur un passé archaïque auxquelles on voudrait les réduire. Elles expriment la défense du droit tout à fait fondamental d'accès à la terre et de son usage collectif pour le bien-être de communautés qui sont agressées par le néolibéralisme. Elles traduisent une révolte légitime contre les crimes écologiques causés par le pillage et les activités polluantes des transnationales. Elles s'articulent d'ailleurs sur des revendications plus globales, hostiles aux politiques d'ajustement structurel (PAS) du FMI, aux privatisations de patrimoines nationaux et aux stratégies de promotion d'exportations de biens primaires, comme c'est le cas de la récente mobilisation d'associations de propriétaires communautaires contre le projet de la Banque asiatique de développement d'extension des plantations de palmiers à huile en Nouvelle-Bretagne.

Le point culminant de ces protestations anti-néolibérales a été la série de manifestations à Port Moresby qui, en juin 2001, vit des soldats rallier les cortèges contestataires d'étudiants, de syndicalistes, d'activistes d'associations communautaires..., et obligea le gouvernement à suspendre son programme de privatisations (Telikom, transports, banques...) et sa réforme foncière. De 1997 à 2000, on avait déjà vu des étudiants, des fonctionnaires, des militants associatifs... rallier des manifestations de militaires protestant contre les coupes des budgets de l'armée - décidées dans le cadre des PAS et relayées par les experts du Commonwealth -, et exigeant l'expulsion des représentants du FMI et de la Banque mondiale, mais également des conseillers militaires australiens et des mercenaires sous contrat avec le gouvernement.

Les destructions dramatiques de l'environnement, l'apparition de paysans « sans terre » et l'effritement du pouvoir des groupes communautaires sur leurs territoires ont démultiplié les mobilisations populaires dans tout le pays, des districts du Sepik à la Western Province, des Highlands papous aux îles mélanésiennes. Il est donc grand temps d'actualiser la perception que le reste du monde a des luttes populaires en PNG, plus radicales et sous bien des aspects plus modernes qu'en maints autres endroits du globe. A la fin du mois d'avril 2007, une forte mobilisation des communautés pour la défense de leurs droits inaliénables conduisait à la fermeture de la gigantesque mine d'or de Porgera dans la province de l'Enga...

La source originale de cet article est [Centre tricontinental](#)  
Copyright © [Rémy Herrera](#), [Centre tricontinental](#), 2008

---

Articles Par : [Rémy Herrera](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)